

## Rapport de la séance du conseil communal du 16 décembre 2004

Présents: MM Eicher, Braquet, Poncin, Nicolas, Nilles, Coenjaerts, Hoschet.

1.1.- Madame Catherine Stirn-Schon de Drauffelt à été réélue à l'unanimité des voix comme membre du conseil d'administration de l'Office Social de la commune de Munshausen pour un terme de 5 ans.

1.2.- Le budget de l'Office Social pour l'année 2005 a été approuvé.

2.- Les nuits blanches de l'année 2005 ont été fixées.

3.- Plusieurs déclarations de recette ont été approuvées.

4.- Les subsides ci-après ont été accordés:

- ° Scouts "Parverband Kiischpelt": ..... 150.- €
- ° Luxembourg Air Rescue:..... 100.- €
- ° Fond. Hëllef fir kriibskrank Kanner: ... 25.- €
- ° Fond. Hëllef fir d'Natur: ..... 125.- €
- ° Association des femmes du Nord: .... 25.- €
- ° US Veterans Friens Luxembourg: ..... 25.- €
- ° Mutilés et Invalides de Guerre: ..... 25.- €
- ° Klenge Maarnicher Festival: ..... 2 000.- €

5.- La demande pour le renouvellement de la traversée de la localité de Siebenaler a été réitérée une nouvelle fois.

6.- Le prix des repas sur roues a été nouvellement fixé.

7.- La taxe sur les résidences secondaires à été fixée pour l'année 2005.

8.- Le règlement communal du 21 décembre 1983 portant fixation des primes de construction ou d'acquisition à payer par la commune a été aboli.

9.- Un devis relatif à l'aménagement de la place de l'église à Drauffelt au montant de 212.921,35 €, TVA comprise, fut approuvé à l'unanimité des voix.

10.- La décision de participer à l'emprunt à contracter par le syndicat SIDEC à été prise à l'unanimité des voix.

11.- Le budget rectifié de l'année 2004 a été approuvé à l'unanimité des voix comme suit:

Recettes ordinaires:	2 205 227,14 €
Dépenses ordinaires:	1 602 902,00 €
<u>Boni propre à l'exercice:</u>	<u>602 325,44 €</u>
Recettes extraordinaires:	203 856,00 €

Dépenses extraordinaires:	1 219 520,00 €
Mali propre à l'exercice:	1 015 664,00 €
Boni du compte 2003:	573 278,15 €
Boni présumé à fin 2004:	159 939,59 €

12 - Le budget de l'année 2005 a été approuvé à l'unanimité des voix comme suit:

Recettes ordinaires:	2 437 389,00 €
Dépenses ordinaires:	1 981 547,00 €
Boni propre à l'exercice:	455 842,00 €
Recettes extraordinaires:	2 884 314,00 €
Dépenses extraordinaires:	3 372 592,00 €
Mali propre à l'exercice:	488 278,00 €
Boni présumé 2004:	159 939,59 €
Boni:	127 503,59 €